

Mars 2018 n° 28

Bulletin trimestriel



le petit papillon

Association au service des personnes handicapées mentales et de leur famille



édito

Comme annoncé dans notre précédent numéro, c'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le Petit Papillon dans sa version remaniée.

Nous l'avons voulu coloré, visuel, tonique. Cette maquette répond à notre volonté d'aller toujours de l'avant, d'être dans l'actualité, mais avec la même envie de partager avec vous, lecteurs, la vie de notre association, les activités, les fêtes, les projets qui font le quotidien de ceux qui vivent dans les établissements, les informations pour les familles, bref tout ce qui reflète le dynamisme et le lien entre chacun des acteurs de la vie associative.

Dans ce numéro, un accent est mis sur les aidants, leur rôle essentiel auprès de leurs proches afin que la personne aidée puisse vivre pleinement sa vie dans toutes ses dimensions, leur accompagnement et leur soutien pour éviter la solitude face aux questions et aux difficultés qu'ils rencontrent.

Nous avons voulu aussi mettre en avant les partenaires qui soutiennent notre action avec fidélité et conviction.

Le rendez-vous traditionnel de la galette des rois est en particulier l'occasion de manifester le lien fort que nous entretenons avec la mairie de Boulogne-Billancourt.

D'autres partenaires s'engagent bénévolement pour proposer des activités ou des sorties culturelles, sportives ou festives.

Tous ces liens tissés, ces relations remplies de découvertes et de partage font de notre vie associative une belle aventure humaine à découvrir, à poursuivre et à enrichir jour après jour.

Catherine de Lafarge
Présidente

dans ce numéro :

<i>Aidant familial</i>	p.2
<i>Le congé de proche aidant</i>	
<i>Action familiale et Prévoyance</i>	p.4
<i>La galette des rois</i>	p.5
<i>Porte ouverte au centre M. Vinet</i>	
<i>Pro Musicis et Seine musicale</i>	p.6
<i>Informatique</i>	p.7
<i>Partenariat avec le foyer M. Darty</i>	p.8
<i>Les messagers de l'ESAT Dagneaux</i>	
<i>Accueil temporaire au Foyer Eric</i>	p.9
<i>Noël à l'IME</i>	
<i>Atelier parents «signe avec moi»</i>	p.10
<i>Handjudo</i>	
<i>Petites annonces</i>	
<i>Le snacking les Papillons d'Issy</i>	p.11
<i>Je filme ma formation</i>	
<i>Jean-Louis Vrolyk nous a quitté</i>	p.12
<i>Départ à la retraite d'Henri Velia</i>	
<i>Agenda</i>	

Accompagnement par un aidant familial

A un ou plusieurs moments de notre vie, nous sommes tous aidés par un proche. Parfois, nous devenons aidant au sein de la famille. Par des actes bienveillants, réguliers et souvent répétés, l'aidant fait en sorte que la personne aidée vive pleinement sa vie. Il repousse des limites qui auraient pu mener à l'exclusion. L'aidant compense un déficit pour que la vie de la personne aidée soit aussi normale et heureuse que possible.

◆ Accompagnement



L'aide peut concerner l'accompagnement et le bien-être de la personne, un travail administratif, et généralement les deux. L'aidant peut avoir une fonction de tuteur ou curateur, mais pas nécessairement. Il peut même arriver qu'un adolescent soit aidant, par exemple au sein d'une fratrie lorsque l'un des enfants est polyhandicapé.

Mais naturellement les parents sont les premiers aidants des enfants qui sont nés - ou ont été adoptés - en étant différents.

◆ Diagnostic, traitement, structure d'accueil

Pour un enfant différent, la recherche de la structure d'accueil adaptée est souvent un long parcours du combattant. Idéalement, il faut d'abord comprendre l'origine et la nature du handicap. En cela, la recherche médicale a fait ces dernières années des progrès considérables dans le domaine du diagnostic des maladies génétiques. Les traitements n'ont malheureusement pas fait autant de progrès. Certains symptômes sont cependant soignés par des médicaments. Lorsque la personne aidée est assez autonome, elle prend ses médicaments elle-même, mais cela peut poser de vrais problèmes en cas d'oubli ou de refus de les prendre. L'aidant doit s'adapter à la personne aidée, à ses capacités.

A de nombreuses étapes de la vie de la personne aidée, l'aidant, en concertation avec la personne, doit faire des choix difficiles quant à son orientation, mais ces choix sont souvent limités faute de places disponibles.

◆ Accompagnement médical

Au quotidien, c'est bien souvent l'aidant qui accompagne la personne aidée chez le médecin, particulièrement lorsque la chirurgie est nécessaire. Le suivi d'une opération requiert aussi le plus souvent la contribution de l'aidant. Si l'on prend l'exemple d'une personne opérée de la cataracte, l'administration de gouttes oculaires trois fois par jour dépend de l'aidant, puis ... de bonnes volontés qui acceptent de le faire sur le lieu de travail et de résidence, car il n'y a généralement pas de personnel médical à demeure sur place. Le rôle de l'aidant est important pour

toutes les maladies bénignes ou graves que chacun peut avoir et dont la fréquence augmente avec l'âge.

L'aidant accompagne la personne chez le dentiste aussi souvent que nécessaire. Il encourage de son mieux l'hygiène buccale ... et l'hygiène en général. Il peut y avoir aussi des visites chez le psychologue, le kinésithérapeute ou un autre soignant (même si toutes ne nécessitent pas un accompagnement).

◆ Courses du quotidien et 'argent de poche'

La personne gère parfois les courses du quotidien (savon, shampoing, etc.) mais c'est l'aidant qui intervient souvent pour les achats vestimentaires, car la notion de rapport qualité/prix est rarement maîtrisée par la personne. Elle achète plutôt sur des « coups de cœur ». La personne aidée maîtrise parfois l'addition de sommes, correspondant par exemple à l'achat de plusieurs vêtements, mais rarement la soustraction, et donc le rendu de la monnaie. L'aidant doit alors veiller...

Le rapport à l'argent peut être compliqué pour l'aidé, et difficile à gérer pour l'aidant. En effet, la personne aidée a rarement la capacité de gérer seule ce qu'elle gagne, qui est un salaire modeste dans le meilleur des cas, mais cela ne l'empêche pas d'avoir toutes les tentations de notre société de consommation. Il faut beaucoup de diplomatie, de compréhension, de patience, et il est malgré tout parfois difficile de gérer la frustration.

◆ Les vacances !

Un rôle important de l'aidant est aussi, en concertation avec la personne aidée, de planifier les vacances. Celles-ci peuvent être en famille, par exemple à Noël, ou à l'extérieur grâce à des organismes dédiés (cf PP27), lors du congé d'été.



◆ Relations familiales et ... sentimentales

La relation aidant/personne aidée peut-être basée sur des appels téléphoniques fréquents (souvent à l'initiative de la personne aidée, l'aidant s'efforçant alors d'être disponible pour ces appels), et des visites régulières, dans les deux sens. La proximité géographique de l'aidant principal avec la personne aidée est donc très souhaitable.



A côté des différents domaines évoqués ci-dessus, il en est un particulier : la vie sentimentale de la personne aidée, son jardin secret. Quelquefois, les conséquences de celle-ci peuvent être graves pour la famille, et en premier lieu pour l'aidant familial.

◆ Le travail administratif

Le travail administratif de l'aidant est loin d'être négligeable, surtout lorsqu'il assure la tutelle ou la curatelle. Heureusement, dans certains cas, le travail concernant le détail des comptes peut être allégé par décision du juge des tutelles.

◆ Du temps ! de l'aide !

Certains aidants peuvent interrompre leur carrière professionnelle, de manière temporaire ou définitive,

pour mieux accompagner la personne (voir l'article qui suit).

Notons que lorsque le relais de l'aide a pu se passer dans de bonnes conditions entre les parents et un frère ou une sœur, la participation d'autres frères et sœurs à l'accompagnement permet d'aider l'aidant lui-même, ce qui est très souhaitable.

Il ne faudrait pas croire cependant que le bénéfice de la relation de l'aidant avec la personne aidée soit à sens unique ; c'est tout le contraire, comme dans tout lien basé sur une profonde affection.

Florence Colbère-Garapin,

qui remercie Mme Pascale Dessen, Administrateur, et Mmes Madeleine Cochet, Evelyne Foutelet et Marie-Hélène Jachiet pour leurs témoignages.

Le congé de proche aidant

Vous êtes salarié et vous aimeriez vous libérer du temps pour vous occuper d'un proche, présentant un handicap ou une perte d'autonomie particulièrement grave ? Savez-vous que le congé de proche aidant vous permet de vous absenter pour cela ?

Ce congé a une durée de 3 mois. Il peut être renouvelé mais dans la limite d'un an au cours de votre carrière. Il est non rémunéré ni indemnisé (mais vous pouvez par ailleurs, dans certains cas, être employé ou indemnisé en tant qu'aidant).

Ce congé peut également être pris sous forme de temps partiel ou être fractionné, sous réserve de l'accord de votre employeur.

La notion de « proche »

Pour être considéré comme un proche, il faut que la personne handicapée ou en situation de dépendance soit :

- ◆ votre conjoint, concubin ou partenaire de Pacs,
- ◆ ou ascendant ou descendant ou enfant dont vous assurez la charge,
- ◆ ou collatéral jusqu'au 4^{ème} degré : frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, grand-oncle et grand-tante, petit-neveu et petite-nièce, cousin germain,
- ◆ ou ascendant, descendant, collatéral au 4^{ème} degré de votre conjoint, concubin ou partenaire de Pacs,
- ◆ ou encore une personne handicapée ou âgée avec laquelle vous résidez ou entretenez des liens étroits et stables, à qui vous venez en aide de manière régulière et fréquente pour accomplir tout ou partie

des actes ou des activités de la vie quotidienne.

Quelles conditions votre proche doit-il remplir ?

Pour que vous puissiez bénéficier de ce congé, votre proche doit :

s'il s'agit d'un enfant ou adulte handicapé, avoir un taux d'incapacité permanente au moins égal à 80 % ;

s'il s'agit d'une personne souffrant d'une perte d'autonomie, bénéficiaire de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) au titre du groupe I ou II de la grille nationale Aggir (ce qui vise les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil).

Comment demander le congé ?

Il faut avoir une ancienneté minimale d'un an dans l'entreprise.

Il vous faut informer votre employeur au moins un mois avant. Un modèle de lettre figure sur le site Service Public (lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46971>).

Mais dans certains cas, vous pourrez demander à bénéficier immédiatement de ce congé :

- ◆ en cas de dégradation soudaine de l'état de santé de la personne aidée ;
- ◆ de situation de crise nécessitant une action urgente ;
- ◆ ou de cessation brutale de l'hébergement en établissement.

Votre employeur peut-il vous refuser ce congé ?

Votre employeur peut vous refuser ce congé ►►

►► s'il estime, après avis du comité d'entreprise (CE) ou des délégués du personnel, s'il en existe, que ce congé aurait des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise. Ce refus peut être contesté devant le conseil de prud'hommes, statuant en référé.

Il peut également différer votre départ en fonction de certains quotas de salariés simultanément absents.

D'autres dispositions peuvent être applicables, en cas de convention collective ou d'accord collectif propre à l'entreprise.

Dans le secteur public, deux dispositifs permettent

de droit à un fonctionnaire de s'occuper d'un proche handicapé ou dépendant : le temps partiel ou la mise en disponibilité (cette dernière pour une durée de 3 ans renouvelable).

Le congé de proche aidant, dont les modalités ont été revues par une loi de 2015, ne doit pas être confondu avec le congé de soutien familial, qui permet d'accompagner une personne en fin de vie.

Pour plus d'informations, notamment sur les attestations à produire avec la demande, voir le site www.service-public.fr ou contacter l'association.

Action Familiale et Prévoyance, vers la relève ?

Rappelons que le groupe Patrimoine Handicap devenu par la suite **Action Familiale et Prévoyance**, a été créé en 1996 pour conseiller les familles sur la préparation de l'avenir au décès des parents. Au fur et à mesure, on s'est orienté vers des conseils au-delà du plan financier (recherches de solutions pour la famille) d'où le changement de nom. Depuis 1996, 900 familles ont été visitées et nous sommes intervenus dans plusieurs Associations en dehors des PBRDS, le bouche à oreille fonctionnant.

Pour mémoire, le déroulement d'une intervention représente 5 à 8 heures de travail :

◆ *Première visite au domicile de la famille et dialogue sur la situation familiale, patrimoniale des parents et de la personne handicapée. Une fiche de synthèse anonyme est rédigée.*

◆ *Cette fiche anonyme est analysée au cours de la réunion mensuelle que nous avons avec les deux notaires qui nous suivent bénévolement.*

◆ *Actuellement, la famille est invitée à venir chez moi (ce pourrait être à l'Association) faire un débriefing en présence de la*

personne qui l'a visitée. Puis la famille est parfaitement libre de suivre ou non les suggestions proposées mais nous avons dialogué sur son cas et c'est là l'essentiel.

Financièrement, chaque famille est libre de faire un don ou pas aux PBRDS.

Nous passons chaque fois beaucoup de temps pour analyser et comprendre la situation de la famille afin de la conseiller au mieux.

En 2017, nous avons tenu une réunion aux PBRDS le jeudi 30 mars et une réunion à l'Association Autistes sans Frontières le 29 novembre.

Avenir : Actuellement Antoine Dravet et moi-même visitons les familles. Nous avons été rejoints par Evelyne Foutelet ; nous sommes tous trois bénévoles. Toutes les familles sont ensuite reçues chez moi pour tirer les conclusions.

Mais l'idéal serait qu'Evelyne soit épaulée par un parent d'enfant handicapé, jeune retraité. La formation bancaire ou notariale n'est pas indispensable

car après une formation rapide à l'UNAPEI, celle-ci sera donnée sur le tas. C'est un travail très enrichissant auquel nous sommes très attachés, nous sommes libres de notre temps pour nous organiser, il est possible d'arrêter toute activité pendant 15 jours par exemple. Si vous êtes intéressé, rejoignez-nous sans engagement, nous vous en dirons plus. **La relève est un souci** pour nous car nous sommes âgés de 80 ans et Evelyne ne peut assurer toute seule la succession. Nous sommes arrivés à un tournant :

une activité utile aux familles

◆ Soit nous trouvons quelqu'un pour prendre la relève avec Evelyne Foutelet et organiser des réunions sous une forme qui peut être différente ou identique

◆ Soit nous nous contentons de donner des conseils à la demande en matière de tutelle/curatelle et de préparation de succession.

Mais je trouve qu'il serait dommage d'abandonner une activité utile aux familles et cumulant nombre d'avantages pour celui ou celle qui s'en occupera.

Pour tout renseignement contactez Félix Salzac : 01 46 04 74 69

Il a fallu ouvrir grand les portes du Collège Bartholdi pour pouvoir installer les trois immenses galettes des rois et pour accueillir près de 200 personnes heureuses de se retrouver pour cette rencontre traditionnelle de janvier. Des ballons multicolores constellaient le plafond de la salle où la disposition et la décoration des tables avaient été particulièrement soignées avec l'aide de l'équipe de restauration de l'ESAT Y. Wendling.



Le maire de Boulogne, M. Baguet, ainsi que les maires adjoints, Mme Defranoux et M. Deniziot, ont largement participé à cette fête familiale. C'est en effet l'occasion de retrouver tous réunis les membres des Papillons Blancs des Rives de Seine : résidents, familles, amis et salariés de

La galette des rois



l'association.

La présidente Mme de Lafarge a pris la parole mettant en évidence la vitalité de l'association en évoquant les faits marquants et les projets à venir. M. Baguet, quant à lui, a souligné la solidité du partenariat entre la mairie et les Papillons Blancs.

Place ensuite à la dégustation de ces délicieuses galettes et à la danse pour tous ces rois et reines d'un jour entraînés par la précieuse sono de Mme Lemaire.

Les petits groupes des foyers tenant avec soin quelques ballons et couronnes sont repartis joyeux de ce bon moment passé ensemble, un samedi de janvier...

Portes ouvertes au Centre Madeleine Vinet

Tous les ans, en décembre, le CITL ouvre ses portes afin de faire découvrir les travaux réalisés par les C.I.téliens, dans ses ateliers.

Cette année, tout particulièrement, les visiteurs ont pu apprécier la mise en scène des réalisations de l'année : de la couleur, de la lumière mettaient en valeur, bijoux, poterie, cartonnage, papier mâché, tapis, couture ...



Le grand atelier avait été transformé en une sorte de belle yourte où il était doux de déambuler. Les éducateurs étaient présents et disponibles pour expliquer le travail de chacun, l'esprit dans lequel tout cela avait été réalisé, les difficultés et l'attention que cela représentait pour certains et le plaisir de la réalisation.

Une belle semaine de rencontres, de découvertes et d'achats

Pro Musicis ou le partage de la musique

Cet après midi du 16 janvier dernier, à l'Espace Icare d'Issy les Moulineaux, était sous le signe de la musique classique, avec la participation d'un duo de talent : la pianiste Dana Ciocarlie et la violoniste Jane Peters.

Ces deux artistes ont offert au public des trois CITL (J.C. Richard, Vanves et M. Vinet) un concert de choix avec des œuvres classiques de Telemann, Schubert, Schumann et celles de compositeurs plus contemporains. Les auditeurs ont été séduits par le brio des artistes qui ont su faire partager leur enthousiasme chaleureux.

L'association Pro Musicis* réunit des artistes de talents, comme Nathalie Dessay et Patrice Fontanarosa, et œuvre pour des rencontres avec des « publics oubliés », maisons de retraite, prisons, personnes en situation de handicap...

Nos C.I.téliens ont remercié les artistes pour leur généreuse interprétation en les applaudissant longuement.

*www.promusicis.fr



Seine musicale, une sensibilisation à la musique

En partenariat avec Mme Marie-Pierre Mallo, chargée de mission au Conseil Départemental, la Seine Musicale met en place des actions de sensibilisation à la musique pour les personnes n'ayant pas habituellement l'opportunité d'en bénéficier.

Par un heureux effet du hasard, le Centre Madeleine Vinet s'est vu distingué par les représentants d'Insula Orchestra, Seine Musicale, pour mettre en place une participation de certains C.I.téliens à un atelier de chant choral.

Surpris et heureux de pouvoir participer à cet atelier, nos 8 C.I.téliens, les meilleurs soprani, contre-alti, ténors et barytons, du Centre ! vont suivre 7 séances d'une heure

trente pour répéter l'œuvre qu'ils auront créée avec leur professeure, l'artiste Sylvaine Davené.

Chaque atelier se tient toutes les semaines depuis le 25 janvier, le dernier du 25 mars à 16h30, sera la restitution de ce travail dans la salle Tutti de la Seine Musicale, pour les parents et les amis des artistes.

C'est une très belle proposition qui a été faite aux C.I.téliens. Nous tenons à remercier tout particulièrement Mme Marie-Pierre Mallo, initiatrice de ces actions, M. Meugnot de la Seine Musicale, qui a si bien accueilli

l'équipe du Centre Madeleine Vinet, et de Sylvaine Davené, pour sa patience et son engagement.



Une activité de soutien : l'informatique

Au sein des ESAT, les travailleurs ont accès à des activités de soutien dont les objectifs se déclinent autour de trois axes, qui sont la professionnalisation, la motricité et la socialisation -autonomie. Les activités sont organisées sous forme d'ateliers collectifs dont certains se déroulent à l'extérieur de l'ESAT. Elles sont animées et encadrées par des intervenants extérieurs.

Pour chacune de ces activités :

- ♦ la participation des usagers se fait sur la base de la libre adhésion et d'un engagement,
- ♦ un programme annuel est mis en place, les groupes sont constitués pour cette durée.

A l'heure du numérique, nous sommes tous confrontés à l'apprentissage de ces nouvelles technologies, il a donc été proposé aux travailleurs des ESAT un « atelier informatique » ; il est animé depuis novembre 2012 par Paul Amiet.

Quatre groupes de quatre personnes au maximum sont constitués. Les séances de 1 h 20 ont lieu le mardi dans un local de l'ESAT Y. Wendling tous les 15 jours hors vacances scolaires.

Chacun dispose d'un ordinateur personnel équipé de haut-parleurs et relié au réseau de l'ESAT avec lequel il réalise des exercices variés proposés par l'animateur. Ces exercices sont disponibles sur des sites Internet francophones consacrés à des activités éducatives. L'accès à ces sites est gratuit et ne nécessite pas d'identification.

Pendant la séance, l'animateur propose des activités adaptées aux capacités de chaque personne et de les faire varier pour éviter le rejet. Les exercices mettent en jeu la coordination entre la main qui tient la souris et l'œil qui voit le curseur à l'écran, la mémoire des objets vus sur les écrans précédents, la concentration pour résoudre le problème posé par l'écran actuel...

Certains exercices proposent simplement des icônes, des mots courts et des sons et requièrent seulement des actions faites avec la souris. Ils sont alors accessibles à tous, quel que soit le niveau de lecture du français.

D'autres exercices permettent à des travailleurs qui lisent le français de se confronter à des difficultés plus grandes.

Toutes les séances se terminent par un temps de récréation pendant lequel chaque personne prend l'initiative de refaire telle ou telle activité de son choix, ou bien de naviguer sur Internet selon ses goûts.



Exemples de sites utilisés

Jeux éducatifs en ligne

www.logicieleducatif.fr

Apprendre et enseigner le français – FLE

www.lepointdufle.net

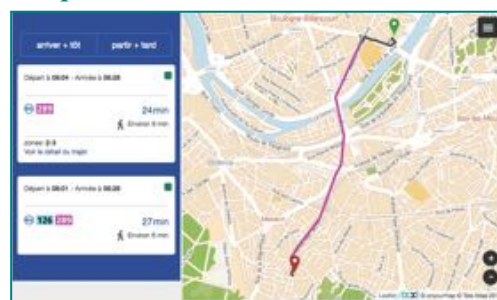
Coloriages en ligne

www.coloriage-en-ligne.eu

Cité des Sciences, ressources Juniors

www.cite-sciences.fr/fr/ressources/juniors/a-toi-de-jouer

Apprendre à manipuler la souris



Partenariats avec le foyer Michelle Darty

Depuis 2016 un partenariat s'est instauré entre la **Police Municipale de Boulogne** et le **Foyer M. Darty**. Un stage de sensibilisation en établissement médico-social est ainsi proposé aux gardiens de la paix qui effectuent, dans le cadre de leur formation, une semaine d'observation dans l'établissement.

Le foyer M. Darty veillant à l'ouverture sur la ville a donc accueilli, depuis 2016, 6 stagiaires tissant ainsi des liens entre la police municipale et les résidents.

Ce partenariat se poursuivra avec la mise en place d'action de prévention sur la sécurité routière

A l'initiative de la Croix Rouge, des sorties sont régulièrement proposées aux résidents du Foyer Michelle Darty.

En 2017 ils ont pu aller, grâce à cet



accompagnement :

- ♦ à Disneyland,
- ♦ au Cirque Pinder,
- ♦ au Grand Rex pour la féerie des Eaux suivi d'un film d'animation.

Pour le 31 décembre, 7 bénévoles de la Croix Rouge ont animé une soirée festive. Des résidents du Foyer Eric se sont joints à la fête, occasion de renforcer les liens entre les établissements.

Cette soirée a eu un franc succès avec un cocktail, un repas et un DJ qui entraîna les 20 convives à danser.

Ce partenariat est réciproque puisque le Foyer met ses locaux du sous-sol à la disposition de la Croix Rouge qui assure le week-end des formations de secouristes.



Projection « Les mots doux »

*suivie d'un débat animé par Vincent Lochmann
de VIVRE FM*

Mardi 4 avril à 18h

*Espace Paul Landowski
à Boulogne-Billancourt*

Accueil temporaire

Le Foyer Eric dispose d'une **chambre d'accueil temporaire**, pour les personnes titulaires d'une orientation MDPH – foyer d'hébergement CITL ou foyer de vie – la mention « accueil temporaire » doit être précisée. Elles peuvent venir s'installer pour des séjours plus ou moins longs, selon leurs besoins. L'accueil temporaire, **limité à 90 jours par an**, est une modalité d'accueil destinée :

- ♦ à faire face à des situations d'urgence en proposant une réponse à une interruption momentanée de prise en



charge : absence de la famille ou de l'aidant habituel (maladie, incapacité, hospitalisation ...) ;

- ♦ à assurer un séjour de rupture permettant à un résident de changer d'établissement ;
- ♦ à organiser des périodes de répit ou de transition
- ♦ à se familiariser avec l'hébergement.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre : Mme LEVOEUF directrice, ou M. GUYON chef de service au 01 46 03 03 21

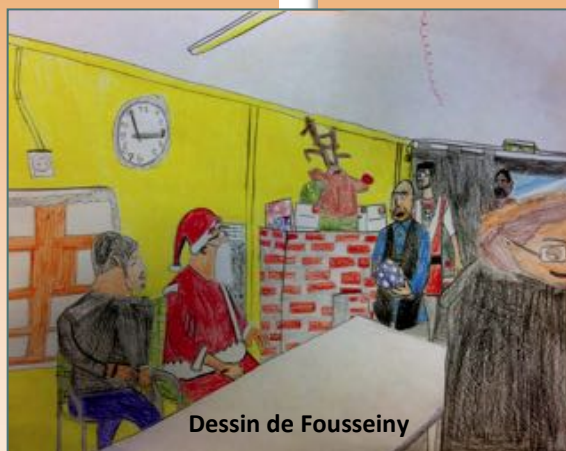
C'est Noël à l'IME !

Ce **Mardi 19 décembre**, nous avons organisé le repas de Noël. Cette fête permet chaque année de nous réunir tous autour d'un bon repas, afin de célébrer la fin de l'année et le début de cette période festive !

La matinée a été animée : installation des tables, décoration, préparation des toasts pour l'apéro ; tout le monde a mis la main à la pâte.

Au moment du repas, il y avait une atmosphère conviviale et chaleureuse ...

« *On a très bien mangé, les toasts étaient super bons !* » nous a dit Fousseiny. Ibrahim, quant à lui, se souvient de la bonne ambiance « *nous avons fait un karaoké pendant le repas, c'était*



Dessin de Fousseiny

super ! »

Après le repas, tout le monde s'est précipité dans la salle du bas, pour rencontrer le Père Noël ! Il appelait les enfants chacun leur tour, et leur remettait leur cadeau. Des applaudissements, des rires, des sourires, l'heure était à la fête.

Après ce beau moment, place à la boum !! Enfants, adolescents, éducateurs tout le monde dansait et chantait ! « *J'ai adoré le moment où on a tous dansé ! on s'est bien amusé* » se souvient Naïm.

Cette journée restera gravée dans la mémoire de chacun. Vivement l'année prochaine !

L'ensemble de l'IME

HandiJudo

Le groupe sportif des jeunes de l'EMPro a participé à un rassemblement HandiJudo organisé par le **Comité du Judo au Dojo AWAZU de la Porte de Chatillon le mercredi 31 janvier 2018.**



Une activité qui nécessite une réelle discipline de la part de nos jeunes. Cette activité est intéressante, car elle permet de développer des

valeurs citoyennes : respect, écoute, bienveillance...

Une équipe de choc qui prend un réel plaisir dans cette pratique.

Le groupe Judo



Atelier parents « signe avec moi » au jardin des Papillons

Le samedi 13 janvier 2018, premier samedi d'ouverture de l'année, nous avons convié les parents et les frères et sœurs à **un atelier « signe avec moi »**. Ils ont ainsi pu apprendre les signes issus du **programme Makaton** que nous utilisons au quotidien avec les enfants. Makaton est un programme d'aide à la communication et au langage, car les signes leur permettent d'être plus attentifs à la personne qui parle, de mieux anticiper ce qui va se passer et pour ceux qui imitent les gestes, de s'exprimer à leur tour. L'atelier était animé par deux éducatrices et l'orthophoniste.



Les parents présents étaient satisfaits d'avoir été invités à participer à cet atelier. Ils ont ensuite pu échanger entre eux et avec les professionnels autour du moment convivial de la galette des rois.



Petites annonces



A l'attention des parents dont les enfants fréquentent un établissement du pôle Enfance (L'EAJE-SESSAD : Le jardin des Papillons, l'IME : Le Fil de Soi, la SP : La Tissanderie et La Maillerie) :

► un **Café-Parents** aura lieu le **samedi 24 mars 2018 de 10h à 12h**, au Centre socioculturel « Le Pavé Blanc », 44 route du Pavé Blanc 92140 Clamart.

Une lectrice nous communique les coordonnées d'un organisme de loisirs adaptés : **Tourisme et Loisirs 53**, Tourisme adapté pour majeurs - ZI Nord rue des Pierres, 53960 Bonchamps les Laval. Tél : 02.43.53.77.99 -

www.tourismeetloisirs53.com

La sœur de cette adhérente participe à ces séjours avec beaucoup de plaisir. N'hésitez pas à nous faire partager vos bonnes adresses en les adressant à assoc@pbrds.fr

Le snacking les Papillons d'Issy

Si vous souhaitez bien déjeuner, prendre un café ou un thé dans un endroit tranquille, sympathique, convivial, alors retenez cette adresse **41 allée Sainte Lucie à Issy les Moulineaux**.

Le personnel qui œuvre dans cet établissement est accueillant, chaleureux, toujours disponible, à votre écoute et prêt à rendre possible ce qui habituellement ne l'est pas.

Vous êtes au snacking les Papillons Blancs. Les personnels, tous travailleurs de *l'ESAT Y. Wendling*, sont en formation diplômante dans les métiers de la restauration. Ils apprennent à accueillir et servir la clientèle.

Quand ils arrivent au travail, ils s'informent, apprennent et mémorisent le nom des plats qui seront proposés au menu. Ils préparent le café et le thé pour les consommateurs du matin, organisent la salle avec attention et soin. Ils savent combien il est important que la salle de restaurant soit accueillante, pour le client, la première impression doit être positive.

Ils préparent ensuite le buffet pour le service du

déjeuner.

Vous serez surpris par les propositions qui sont faites. Ainsi, le menu de Noël 2017, avec foie gras, cuisse de canard à l'orange, Tiramisu..., le tout fait maison et proposé à un prix très raisonnable, a été très apprécié par les clients.

Les Papillons d'Issy ont pour philosophie de s'ouvrir sur l'extérieur, de créer des liens avec les voisins, les entreprises, toute personne désirant faire évoluer son regard sur l'autre. Ils font reconnaître les compétences professionnelles de chacune des personnes accompagnées et des encadrants.

Comme M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, ils font de l'inclusion en rééquilibrant les rapports entre les individus.

Merci à toute cette belle équipe de nous avoir fait partager son enthousiasme.

Venez nombreux participer à la réussite de cette entreprise...surtout si vous êtes gourmands !!!



« Je filme ma formation »

Notre première participation en 2017 au concours "*je filme le métier qui me plaît*", nous a incités à retenter notre chance en 2018 au même concours mais sur un thème différent : "Je filme ma formation", afin de présenter, avec un nouveau groupe de jeunes, les différents ateliers pré professionnels de l'EMPRO.

Cette année, les jeunes ont eu l'idée de faire une vidéo sous forme de clip de Rap. Nous avons écrit un texte ensemble, recherché la mélodie et réfléchi sur les différentes scènes et lieux de tournage. Les jeunes sont toujours aussi investis dans ce projet dynamique, qui va de pair avec

leurs centres d'intérêts (musique, rap, vidéo).

Nous espérons avoir autant de vues et de votes que l'année dernière et remporter le Clap d'or !!

Pour pouvoir voter il vous suffit de cliquer sur ce lien et de vous créer un compte :

www.lecanaldesformations.tv/video-formation/368-sape-comme-un-pro

La cérémonie de remise des prix a lieu au **Grand Rex le mardi 27 mars** et est diffusée en direct sur le site.

Zeyden, Achraf, Ritchie, Dylan, Yassin, Hamza, Kenzo, Alexandre



Jean- Louis VROLYK nous a quittés le 13 janvier 2018.

Jean-Louis a fait partie des pionniers du mouvement associatif parental en créant à Clamart, avec d'autres parents, des lieux de vie et d'apprentissage pour accompagner leurs enfants et leur permettre de développer leurs capacités et s'épanouir. Jean Louis s'est engagé avec conviction et énergie dans ces actions, apportant à cette lutte ses compétences, son expérience, mais surtout son humanité, son regard bienveillant et son sens des responsabilités.

Son engagement intense et sans vraiment de

limites l'a conduit à prendre rapidement des responsabilités associatives au sein du Conseil d'Administration des Papillons Blancs de Clamart, où il a exercé plusieurs fonctions dont celles de Président et de Trésorier, aux côtés de Roger Lasserre notamment.

Il a été le maître d'œuvre de nombreux projets et défis à relever, en particulier la construction de La Maillerie à Clamart, l'achat de l'ESAT Y. Wendling, puis la fusion avec l'APEI du Chemin vert de Boulogne en 2010, qu'il m'a aidé à mettre en œuvre et à réaliser.

Il était un homme d'exception, un exemple rare qui nous encourage à poursuivre notre engagement de parents avec la même ardeur et la même humanité que celles qu'il a vécues.

Catherine de Lafarge

Départ à la retraite d'Henri Vélia, responsable de l'entretien du pôle travail.

Arrivé aux Papillons Blancs de Clamart en avril 1990, il a suivi l'évolution de notre Association et a continué son activité aux Papillons Blancs des Rives de Seine jusqu'en janvier 2018.

Une belle carrière pour «l'homme ressources» de l'Association, toujours présent, toujours serviable, toujours efficace et disponible. Très attaché à l'Association, il a su

développer une culture d'entreprise très forte par son engagement, sa curiosité, son esprit d'initiatives, sa fiabilité et son sérieux.

En fait, Henri était le type même de la personne à avoir dans son équipe ainsi que le dit l'ancienne directrice du Pôle Travail.

Au revoir Henri, et profitez bien de votre retraite...



Agenda printemps/été 2018

- **Samedi 24 mars de 10h à 12h** : Café-Parents, *pôle Enfance (L'EAJE-SESSAD : Le jardin des Papillons, l'IME : Le Fil de Soi, la SP : La Tissanderie et La Maillerie)*. Centre socioculturel « Le Pavé Blanc » 44 route du Pavé Blanc 92140 CLAMART
- **Jeudi 19 avril** : conseil d'administration de l'Association
- **Jeudi 17 mai** : conseil d'administration de l'Association
- **Samedi 2 juin** : 58e Congrès de l'Unapei à Lille, sur le thème de l'Ecole inclusive
- **Samedi 16 juin de 9h à 13h** : Assemblée générale de l'Association

Association Les Papillons Blancs des Rives de Seine

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général pour la promotion des personnes en situation de handicap n° de SIREN 484 717 574

Directeur de la publication : Catherine de Lafarge

Comité de rédaction : Catherine de Lafarge, Monique Coutance, Florence Colbère-Garapin, Geneviève Salzac, Christine Gavila-Amiet, Félix Salzac, Paul Amiet. Maquette et mise en page : Brigitte Olivier

Les Papillons Blancs des Rives de Seine 10, rue des Peupliers - 92100 Boulogne-Billancourt - Tél : 01 47 61 18 36
courriel : assoc@pbrds.fr – site : www.pbrds.asso.fr